

Le fait divers, héraut du *Theatrum mundi*

Jérôme CONSTANT

Concepteur de sites Internet
Jerome.constant@tiscali.fr

« *Le prince Charles tente de "tuer" la rumeur sur de prétendus outrages de nature sexuelle* » :
(11 novembre 2003, gros titre en page six du *Monde*)

Le fait divers fit naître la presse de masse, la presse dite « populaire », avec la création en 1863 du *Petit Journal*, par Moïse Polydore Milhaud. Elle ne concurrençait pas encore la presse réputée « sérieuse » ou « intellectuelle », seulement lue par l'élite. On entend par presse « intellectuelle » une presse qui n'a pas pour vocation de publier habituellement – ou en très grand nombre – des fait divers, contrairement à la presse dite « populaire ». Aujourd'hui, le fait divers est largement traité par la première. L'objectif est ici de démontrer que l'opposition entre la presse intellectuelle et la presse populaire est de moins en moins visible, et que ce rapprochement est dû au traitement qu'elles proposent du fait divers. Ces deux catégories rassemblent *Le Monde*, *Le Figaro* et *L'Humanité* pour la première et *Libération*, *Le Parisien* et *France Soir* pour la seconde. Cette catégorisation est due au choix qui a été de prendre la rubrique des faits divers comme élément permettant de discriminer ces deux types de presse. C'est le volume et la place accordés à cette rubrique dans la mise en page, par rapport aux autres rubriques (signes révélateurs de l'importance qu'on lui donne ou non), qui a permis d'aboutir à cette classification qui peut surprendre au premier abord.

Le terme « fait divers » apparaît pour la première fois en 1863 dans *Le Petit Journal*. Jusque-là, on parle, comme Balzac et Nerval, de « canards », de « faits Paris » ou encore de « nouvelles » qualifiées de « curieuses », « singulières » ou « extraordinaires ». On a donné plusieurs définitions au fait divers. Plutôt que d'en dresser une liste interminable, on s'attachera ici à extraire les notions récurrentes qui le caractérisent. Le fait divers ne jaunit pas, il est intemporel : « accident », « naufrage », « inondation », « incendie », « suicide », « crime », « enlèvement » ou « hold up » sont des faits d'hier et d'aujourd'hui. C'est une information sans portée générale qui appartient à la vie quotidienne, mais qui la rompt violemment. C'est aussi, comme l'a explicité Roland Barthes, « une information immanente ; elle contient en soi tout son savoir : point besoin de connaître rien du monde pour la consommer [...] tout est donné dans un fait divers ; ses circonstances, ses causes, son passé, son issue ; sans durée et sans contexte, il constitue un être immédiat, total qui ne renvoie, du moins formellement, à rien d'implicite ».

À ces notions d'intemporalité et de quotidienneté s'ajoute celle de proximité par rapport à son lecteur. C'est cette proximité qui le rend attrayant ou non. Ainsi, le naufrage d'un chalutier aura plus de chance d'être publié dans *Ouest France* que dans *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*. De plus, l'étymologie nous révèle que « divers » est dérivé du verbe latin *divertere*, qui signifie « divertir ». Un fait divers est publié s'il est susceptible d'émuouvoir, et donc de divertir. C'est une information qui n'appelle pas le commentaire du « pourquoi » car elle renverse souvent l'ordre logique des choses : c'est l'histoire de cet homme qui a attaqué un chien en le mordant furieusement à la gorge. Finalement, le fait divers est un genre narratif qui ne s'adresse pas à l'intellect, mais à l'affect. C'est une information du « prêt-à-lire », prête à être consommée.

Le plus gros du travail effectué par les quotidiens est l'organisation des informations, autrement dit leur mise en page. Elle est composée du trio « titraillage, illustration, texte ». La mise en page est donc très importante pour comprendre la hiérarchisation de l'information. On a choisi trois faits divers représentatifs tant par leur thématique que par leur mise en page et leurs formes énonciatives observées sur un an de lecture aléatoire des six quotidiens, soit environ 13 000 pages publiées. Ainsi on étudiera les trois faits divers suivants : 1. *le vendredi 7 mars 1997*, Hélène, 21 ans, et Stéphanie, 20 ans, se suicident ensemble en se jetant du haut d'un immeuble de 16 étages, à Reims ; 2. *le mardi 13 août 1996 à 18h20*, un commando de plusieurs individus attaque un Airbus sur l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes. L'avion, qui se positionnait sur sa piste, est alors bloqué par des hommes en armes qui ordonnent au pilote

d'ouvrir une soute contenant des sacs de billets de banque. Bilan du braquage : quatre millions de francs en pesetas dérobés en deux minutes et trente secondes ; 3. le lundi 9 septembre 1996, à 13h30, Nicolas Bourgat, 14 ans, reçoit deux coups de couteau. Il meurt sur un trottoir de Marseille. Son assaillant est à peine plus âgé que lui.

Un certain nombre de critères vont aider à mieux saisir l'importance de la mise en page comme moyen pour ces quotidiens de camoufler ou d'exhiber l'information fait divers : un critère *nominatif* (ou le nom donné à la rubrique qui accueille les faits divers) ; un critère *topographique* (dans quelles rubriques il apparaît habituellement) ; un critère *quantitatif* (l'intérêt d'un quotidien pour tel ou tel fait se mesure par le nombre de numéros et d'articles qu'il consacre à ce fait) ; un critère *graphique* (fondé sur l'utilisation des illustrations comme la photographie et le dessin) ; un critère *qualitatif* (le rôle des titres et des Unes).

La première affaire choisie est celle des jeunes filles suicidées. C'est à la fois la plus simple et la plus surprenante. Cinq des six quotidiens relatent les faits. Seule *L'Humanité* ignore ce fait divers aux circonstances rarissimes. Si elles ne s'étaient pas suicidées ensemble, la presse nationale l'aurait sans doute ignoré. Ici, comme souvent dans les faits divers, c'est le nombre qui a créé le sensationnel. C'est aussi le nombre qui métamorphose un fait divers en événement d'ampleur nationale. Rappelons que l'événement est, dans la hiérarchie de l'information, le fait le plus important du moment. Cela se traduit dans la presse écrite par son apparition à la Une ou, plus significatif encore, en manchette. Et aucune des six publications ne se prive d'y mettre un fait divers quand elle le juge nécessaire. Mais ici, cinq quotidiens refusent leur Une ou leur manchette pour les suicidées. Seul *France Soir* donne l'information en titre dans la première page.

Par ailleurs, seul *Le Monde* accorde de la place à cette information dans deux numéros. Elle apparaît une première fois sous forme de brève dans le numéro daté du 11 mars 1997, et une deuxième fois sous forme d'article le 14 mars 1997. Deux remarques s'imposent. Concernant la datation, *Le Monde* est un quotidien du soir qui date du lendemain les informations du jour. Il y aura donc toujours un jour de décalage entre lui et les cinq autres publications. C'est important pour déterminer si ce quotidien est le premier ou non à donner l'information. On constate très souvent dans ses colonnes qu'une information « mineure » est donnée la première fois dans la sous-rubrique « Dépêches » de « Société ». Puis elle est développée dans un article utilisant un tiers de la page « Société ». C'est le cas ici. Pour l'ensemble des quotidiens, on peut se référer au tableau suivant :

Tableau n°1 :
Contrastes des mises en page (les suicidées de Reims)

	FORMES	RUBRIQUES	PAGES	NUMEROS DU:
<i>Le Monde</i>	breve article	SOCIETE dépêche SOCIETE	13 10	11 mars 1997 14 mars 1997
<i>France Soir</i>	titre article	 SOCIETE	1 8	10 mars 1997
<i>Le Parisien</i>	article	FAITS DIVERS	13	10 mars 1997
<i>Libération</i>	filet	FRANCE	14	10 mars 1997
<i>Le Figaro</i>	breve	NOTRE VIE	12	10 mars 1997
<i>L'Humanité</i>	∅	∅	∅	∅

À noter que seul *Le Parisien* appelle sa rubrique « fait divers ». Les autres titres utilisent des termes beaucoup plus généraux et neutres, comme pour atténuer, camoufler ou légitimer ces « inclassables » de l'information. *Le Monde* et *France Soir* donnent ainsi tous les deux le nom « Société » à la rubrique qui abrite les faits divers. Voilà une première ressemblance qui n'est pas anodine.

Concernant l'espace utilisé, *France Soir* et *Le Parisien* publient chacun un article occupant respectivement un quart et un tiers de la page alors que *Le Monde*, *Le Figaro* mais aussi *Libération* ne donnent que quelques lignes en colonne. Cependant, *Le Monde* publie le 14 mars un article occupant le dernier tiers de la page. *France Soir* et *Le Parisien*, les références françaises en matière de faits divers, se sont contentés d'écrire un article depuis leur bureau. Étonnamment, c'est le quotidien a priori le moins enclin à développer un fait divers qui lui a accordé le plus d'importance. En effet, la rédaction du *Monde* a été la seule à envoyer un journaliste enquêter à Reims et à consacrer de l'espace dans deux numéros. Enfin, seul *France Soir* met en valeur ce fait divers par un titre en première page et par un article assez court dans la rubrique « Société ».

Au final, nous avons une amplification de cette information, que montre une masse textuelle développée sur plusieurs numéros, légèrement plus importante du côté de la presse intellectuelle, même si *L'Humanité* a décidé de l'ignorer.

Le mardi 13 août 1996, entre 18h20 et 18h23, des individus masqués dérobent quatre millions de francs en pesetas après avoir obligé le pilote à arrêter son avion en bout de piste. Les six quotidiens ont relaté les faits. *Le Parisien*, *Le Figaro* et *Le Monde* n'accordent ni manchette, contrairement à *France Soir* et à *Libération*, ni titre en première page, sauf *L'Humanité*. Sur ce hold up, les mises en page sont les suivantes :

Tableau n°2 :
Contrastes des mises en pages (attaque de l'Airbus)

	FORMES	RUBRIQUES	PAGES	NUMEROS DATES DU :
<i>Le Monde</i>	filet article	SOCIETE DERNIERE PAGE	6 20	15 aout 1996 16 aout 1996
<i>Le Figaro</i>	article breve breve	NOTRE VIE NOTRE VIE NOTRE VIE	6 5 6	15 aout 1996 16 août 1996 17-18 août 96
<i>L'Humanité</i>	titre article breve	FRANCE FRANCE	1 8 5	15 aout 16 août
<i>France Soir</i>	manchette article manchette article titre article breve	SOCIETE DOSSIER DU JOUR SOCIETE SOCIETE	1 5 1 4 1 4 6	14 aout 1996 15 août 1996 16 août 1996 17 août 1996
<i>Le Parisien</i>	article article article breve	FAITS DIVERS FAITS DIVERS FAITS DIVERS FAITS DIVERS	11 10 10 11	14 aout 1996 15 août 1996 16 août 1996 20 août 1996
<i>Libération</i>	manchette article article breve filet breve	FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE	1 11 11 11 13 12	14 aout 1996 15 août 1996 16 août 1996 17-18 août 96 20 août 1996

À partir du 15 août (mais dès le 14 dans *Le Monde*), *Le Figaro* et *L'Humanité* consacrent huit titres ou brèves ou articles contre 18 dans le groupe *Libération*, *France Soir* et *Le Parisien*. *Libé* accorde à cette information une place importante puisqu'il la traite sur cinq jours alors que ses deux confrères la suivent quatre jours. L'attitude de *Libération* à l'égard du fait divers a toujours été de le prendre comme un symptôme de dysfonctionnement politique ou social. Il valorise l'information sensationnelle sans en faire une spécialité³.

Les quotidiens populaires ont développé deux fois plus cette information que les trois autres. Cependant, *Le Monde* s'est intéressé à l'affaire le même jour que *France Soir*, *Libération* et *Le Parisien*, mais un jour plus tôt que *Le Figaro* et *L'Humanité*. Il est certain que *Le Monde* a jugé indispensable de publier, dès le 14 août, cette information parue quelques heures plus tôt dans le groupe de presse « populaire ». L'attitude mimétique de ce journal « sérieux » à l'égard des quotidiens dits « populaires » montre au minimum un intérêt indéniable de la rédaction pour les faits divers. Ce constat est aussi vrai pour *Le Figaro* et dans une moindre mesure pour *L'Humanité*.

Le traitement des illustrations dans les différents quotidiens est un autre procédé majeur dans la mise en valeur des informations. Le fait divers n'échappe pas à cette pratique et on peut même dire qu'il s'y prête naturellement. En effet, depuis l'avènement de la presse de masse au milieu du XIX^e siècle, l'illustration, et en particulier le dessin, accompagne le fait divers. Aujourd'hui, le dessin est encore utilisé. Il a un avantage certain sur la photographie : il permet de montrer les faits tels qu'ils se sont produits au moment même, de les remettre en scène. Il participe ainsi à une amplification du sensationnel que la photographie ne peut pas rendre, à moins que le hasard ne fasse qu'un chasseur d'images soit présent au moment des faits. On sait a priori que les quotidiens « populaires » utilisent beaucoup les illustrations. On peut croire que les quotidiens « intellectuels » utilisent peu ou pas du tout ce moyen d'amplification.

Quelques exemples extraits du meurtre de Nicolas à Marseille vont montrer que leur utilisation dans ces deux groupes de quotidiens n'est pas si différente que cela. Examinons l'exemple du *Figaro* et du *Parisien*. On récapitule dans le tableau suivant les illustrations publiées du 10 au 16 septembre 1996 par ces deux quotidiens dans l'affaire de Marseille.

Tableau n°3 : illustrations (meurtre de Nicolas à Marseille)

	DATES	PHOTOS - lieux	DESSINS - lieux
<i>Le Parisien</i>	10	∅	∅
	11	Nicolas en médaillon p.1 Le pere de Nicolas p.13 Nicolas en médaillon p.13	
	12	Foule en deuil et fleurs p.16	
	13	Nicolas en médaillon p.1 Le pere de Nicolas p.14 Foule et fleurs p.14	Portrait –robot : l'agresseur p.14
	14-15	Foule se recueillant p.13	
	16	Obseques : amis et pere p.9 Obseques : foule p.9	
<i>Le Figaro</i>	10	∅	∅
	11	Médaillon Nicolas p.9 Son corps allongé sur la chaussée p.9	
	12	∅	∅
	13	Manifestation populaire p.1 Foule se recueillant et fleurs p.36	
	14-15	∅	Dessin de Jacques Faizant p.1
	16	Obseques : amis et pere p.10 Obseques : foule p.10	Dessin de Faizant sur Le Pen p.1
TOTAUX	<i>Le Parisien</i>	10	1
TOTAUX	<i>Le Figaro</i>	6	2

Les deux quotidiens consacrent six numéros à ce fait divers, comme d'ailleurs les quatre autres titres. Là encore, il y a un phénomène de copiage. Ce mimétisme est sans doute dû à la hiérarchisation déjà opérée par l'Agence France Presse, qui sélectionne à la source les informations qu'elle fournit à nos six quotidiens⁴. Le volume textuel accordé dans ces deux publications est le même. Mais celui accordé aux illustrations dans *Le Figaro* est significatif d'un traitement « populaire » du fait divers. Comparons. La photographie de Nicolas en médaillon apparaît dans les deux quotidiens. Elle revient à trois reprises dans *Le Parisien*. Cette récurrence et le format gros plan du médaillon lui confèrent le statut d'icône renforcé par la qualité esthétique du visage de la victime. *Le Figaro* n'est pas en reste dans cette amplification de l'émotion par l'image. Les photographies publiées dans le numéro du 11 septembre à la page 9 sont particulièrement significatives. En médaillon, on voit le visage de Nicolas. Cette image est insérée dans une seconde photographie qui nous montre un corps enrobé d'un linceul blanc qu'on nous présente comme étant celui de Nicolas. Le corps est allongé sur la chaussée et entouré par des policiers. L'une donnée sans l'autre, ces deux images seraient moins sensationnelles. Mais rassembler, par ce montage, deux concepts que la nature oppose, c'est-à-dire la jeunesse et la mort, rapproche cette illustration d'une figure de style qu'on trouve dans le discours : l'antithèse. Par celle-ci, on souligne l'absurdité et l'atrocité du crime gratuit, on assouvit le voyeurisme inhérent au lecteur de faits divers. On confère donc à l'image une valeur discursive. Cette illustration est sensationnelle et originale aussi bien par sa mise en page délibérément « populaire » que par sa qualité d'image rhétorique.

Prenons maintenant *Le Monde* dont on sait qu'il publie rarement des photographies. Cependant, à bien lire les textes, on aperçoit des phénomènes illustratifs cachés. Ce journal n'illustre jamais les faits divers qu'il donne. Le cas du meurtre de Nicolas n'échappe pas à la règle. Mais parfois, *Le Monde* utilise un moyen détourné qui permet quand même à l'illustration de s'exprimer : celui de l'écriture descriptive. Exemple : « *Sur les lieux du meurtre, à l'angle de la rue Consolat et de la rue des Abeilles, l'émotion restait vive. Toute la journée de jeudi, peluches, bouquets de fleurs et messages de condoléances ont continué à s'accumuler*⁵. » Comparons cette évocation du lieu du meurtre avec la photo publiée dans *Le Parisien* du 13 septembre, qui est d'ailleurs identique à celle publiée ce même jour dans *Le Figaro*. À la lecture de ce texte, on imagine au minimum un entassement, une montagne de fleurs. Deux énoncés supposent cet entassement : « *toute la journée* », expression à valeur itérative, et « *accumuler* », conséquence de cette valeur. Or, la photographie montre cet entassement de fleurs qui apparaît au premier plan. Dans les deux cas, il s'agit pour les rédactions de restituer l'intensité de l'émotion provoquée dans la population par cet

assassinat : « *L'émotion restait vive* » est la traduction par le texte du second plan de la photographie qui montre des inconnus se recueillant accoudés à des barrières.

Un deuxième exemple extrait d'un article du *Monde* daté du 17 septembre est encore significatif du traitement de l'image par l'écriture. L'article sur les obsèques de Nicolas débute ainsi : « *Ils ne bougent pas, ne parlent pas, respirent à peine. Amassés les uns aux autres, collés derrière les barrières, ils fixent du regard [...]* » Le pronom personnel pluriel n'est pas encore déterminé. On ne sait pas qui « *ils* » représente. « *Ils* » est dépersonnalisé, neutre. On se doute qu'il s'agit de personnes. Confirmation un peu plus loin dans le texte : des « *Marseillais* » oui, mais « *des femmes, des enfants, des hommes pleurent en silence* ». Finalement, le texte du *Monde* est plus emphatique que la photographie de la foule publiée le 16 septembre dans *Le Figaro*. Le *Monde* crée un sensationnalisme textuel qui est plus fort que son équivalent photographique : la photo est incapable de montrer qu'« *ils respirent à peine...* » La photographie pose un cas de conscience au *Monde* car elle prête à interprétation, à la subjectivité. Mais en utilisant la forme, plus discrète, de la description, ce journal fait du détournement d'images fortes en les enfouissant dans le texte.

Cependant, traiter un fait divers de manière purement intellectuelle, voire objective, reviendrait à le publier sous forme de brèves classées dans les « Dépêches ». En outre, le fait divers est peut-être plus qu'une histoire à sensation qu'on raconte le soir pour se faire peur. Il se prête aussi à des formes de mises en scène, de mises en page plus subtiles, plus élaborées. Le récapitulatif chiffré du nombre de numéros et d'articles consacrés au meurtre de Nicolas Burkat par les six quotidiens met en évidence le mimétisme des quotidiens entre eux. Les numéros se répartissent de la manière suivante : *Le Parisien* (six numéros datés du 10 au 16/09) ; *Le Figaro* (six numéros datés du 10 au 16/09) ; *France Soir* (six numéros datés du 10 au 16/09) ; *Le Monde* (six numéros datés du 11 au 17/09) ; *L'Humanité* (six numéros datés du 10 au 16/09) ; *Libération* (cinq numéros datés du 10 au 16/09 : le 11 septembre, il ne publie rien). Les six quotidiens se suivent pas à pas comme par peur d'oublier une information donnée par le concurrent. Ce phénomène de mimétisme interrédactionnel provoque la confusion chez qui veut lire les six quotidiens publiés le même jour. Ce lecteur finit par ne plus savoir qui a écrit quoi. La mise en page permet en théorie aux quotidiens de se distinguer. Mais on a vu que pour les illustrations, celle-ci n'a plus d'effets puisque les quotidiens utilisent les mêmes photographies. Alors, il reste au lecteur à lire les titres et les manchettes pour arriver à distinguer les uns des autres.

Le nombre d'articles publiés dans chaque quotidien et la présence de titres en première page ou de manchettes sont les deux signes élémentaires qui prouvent l'importance que les journaux accordent au fait divers. En comptant le nombre d'articles consacrés à ce fait divers, on constate que le palmarès de la prolixité revient au *Monde* avec un total de 12 articles et d'une brève. Suivent *Le Parisien* et *Le Figaro* à égalité avec six articles, puis *France Soir* et *L'Humanité* qui publient cinq articles et, enfin, *Libération* avec quatre articles et une brève. La présence du fait divers à la Une pose des interrogations nouvelles : lit-on encore un fait divers, ou bien un événement politique traité sur le mode du fait divers ? Le fait divers est-il devenu un porteur idéologique puissant puisqu'il permet d'amplifier le discours rationnel, intellectuel, par sa nature créatrice d'émotions ? La légitimité du fait divers dans la presse dite « intellectuelle » procéderait-elle d'une manipulation idéologique ?

France Soir accorde le 10 septembre une manchette à l'assassinat de Nicolas et *Le Monde* fait de même le vendredi 13 septembre. La tentative de récupération de ce fait divers par un parti d'extrême droite connu a donné lieu dans ces deux journaux à deux autres manchettes : le 13 septembre dans *France Soir* et le 14 septembre dans *Le Monde*. À ce sujet, *Libération* profite de ce fait divers pour faire sa manchette sur le Front national. De plus, il n'accorde qu'un seul titre en première page, comme *L'Humanité*, quand *Le Parisien* en publie cinq du 10 au 14-15 septembre. *Le Figaro* se contente de deux titres en première page soulignés par une photographie et un dessin de Jacques Faizant. Ces illustrations renforcent ainsi la valeur de l'information, une méthode qu'adopte aussi *France Soir* en publiant un dessin et une photo le 13 septembre.

Maintenant, comparons la Une de *France Soir* du 13 septembre à celle du *Monde* de ce même jour, mais daté du 14 septembre. Leur composition est la même du point de vue de la hiérarchisation de l'information. Le premier titre qui fait leur manchette concerne les réactions du garde des Sceaux d'alors, Jacques Toubon. Puis, dans les deuxième et troisième sous-titres, *Le Monde* revient sur le fait divers lui-même : « À Marseille, le préfet de région autorise la manifestation organisée samedi par le FN. » Il correspond dans *France Soir* à la photographie et à sa légende : « [...] le FN prépare pour demain sa manifestation ». La construction de la manchette du *Monde* est logique puisqu'elle met l'accent sur l'aspect politique de l'affaire. Mais on aurait pu attendre de *France Soir* une première page moins politique, une page qui ressemblerait plus à celle du *Figaro* daté du 13 septembre. Apparaît en haut à droite dans cette Une du *Figaro* une imposante photo identique à celle publiée ce même jour en bas de page dans... *France Soir*. Finalement, on constate des Unes et des titres aux ressemblances surprenantes pour deux conceptions de l'information et deux lignes

rédaCTIONNELLES qui a priori s'opposent. Pour preuves supplémentaires, *Le Parisien*, cousin de *France Soir*, donne cinq titres en première page mais ne réalise aucune manchette dans le traitement du meurtre de Marseille, semblant ainsi ne pas vouloir « mélanger les genres ». On assiste, au plan de la mise en page, à une rencontre éditoriale inédite : les journaux populaires politisent le fait divers quand ceux réputés sérieux « fait-diversifient » l'événement.

Les remarques les plus significatives sur le traitement exacerbé des faits divers concernent les quotidiens dont ce n'est pas la spécialité, c'est-à-dire ceux de réputation intellectuelle. On vient de montrer que le volume occupé dans *Le Monde* par le fait divers de Marseille, 12 articles (soit le double de ceux publiés ailleurs), sa présence en première page sous la forme de titres et d'articles et la politisation orchestrée entre autres par ce journal, ont concouru à la construction de ce fait divers en événement. On peut ajouter à cela une remarque concernant des rubriques où on ne lit pas habituellement ce genre d'information mais qui développent à leur tour cette information.

Au troisième jour de l'affaire, le vendredi 13 septembre qui constitue ici l'acmé de l'événement, *Le Monde* publie une chronique d'Anne Logeart intitulée « *Un meurtre* ». L'écriture de cette chronique utilise beaucoup d'effets mélodramatiques propres au fait divers. Ces effets concourent à reconstituer la rapidité de l'action : phrases très courtes et qui s'enchaînent, énoncés violents (« *Nicolas est mort dans son sang* » [1^{er} paragraphe]), émouvants (« *des jeunes filles en larmes [...] la vie est si fragile* » [2^e paragraphe]). Puis le 3^e paragraphe dénonce la récupération politique de ce meurtre par le FN. Et enfin intervient une dénonciation du racisme en général. On trouve cette chronique à la page 27 dans la rubrique « Télévision-Radio-télévision ». Elle montre que ce fait divers n'est pas à sa place habituelle. Elle est si inattendue qu'on ne peut s'empêcher de penser que ce n'est pas innocent, que cela montre une forme de rhétorique politico-médiatique qui s'exprime aussi par la mise en page.

En effet, plutôt que de rassembler dans une seule et même rubrique, par exemple « Société », toutes les informations et les opinions concernant ce fait divers, *Le Monde* les éparpille dans plusieurs rubriques. Ainsi, cela permet par la non-concentration du fait divers, concentration pratiquée dans la presse populaire, une mise en page au sensationnalisme atténué, pour ne pas dire étouffé. De plus, cette technique d'éparpillement s'étend jusqu'au supplément hebdomadaire « Télévision-Radio-Multimédia ». Il n'y a qu'à lire l'autre chronique signée par Daniel Schneidermann et publiée dans ce supplément du *Monde* daté du 15/16 septembre pour s'en convaincre. L'interview par la télévision du père de Nicolas justifie la publication de la chronique qui dévie très vite vers un point de vue

exprimé par une métaphore filée qui n'est pas sans rappeler le « Radeau de la Méduse » de Théodore Géricault (le père « naufragé », la mort qui rôde exprimée par la métaphore animale comparant Le Pen à un « squalo » et le « remous des médias » dans lequel évolue tout cela).

Alors, après cette avalanche d'articles, ce fait divers prend une autre dimension que celle de l'événement. Il constitue désormais le fil rédactionnel du numéro du jour, la thématique qui va inspirer des commentaires en des lieux (ou rubriques) inhabituels. Ainsi l'événement créé cristallise-t-il sur lui toutes les réactions, à commencer par celles de leurs créateurs. Il est donc permis de dire que cette construction événementielle participe à ce que certains qualifient de « politique spectacle ». Et on n'est pas loin de pouvoir affirmer que dans les quotidiens intellectuels, le fait divers devient parfois, comme souvent dans la presse populaire, la toile de fond de l'information.

Enfin, ce fait divers va jusqu'à inspirer l'auteur de l'éditorial du *Monde* daté du 14 septembre. À propos de la récupération politique par le FN du meurtre de Nicolas, il parle en effet du « scandaleux détournement d'émotion autour d'un fait divers singulier ». Un détournement que les médias ont à leur tour détourné en exploitant le fait divers jusqu'à en faire « l'événement » de la semaine. Cette phrase fait écho aux « remous » médiatiques à peine dénoncés par Daniel Schneidermann. La presse écrite n'est pas la dernière concernée par ces remous. Dès lors, on peut s'autoriser à dire que si l'émotion est le ressort narratif du fait divers, et que celui-ci est enrichi d'un discours idéologique, alors il y a manipulation de l'opinion à des fins événementielles partisans.

Il ressort de cette pratique événementielle du fait divers dans la presse intellectuelle une confusion sur l'identité réelle de l'information. Le fait divers est-il encore une information dont l'objectif est de distraire et d'émouvoir ? N'est-ce encore qu'une histoire qui « accroche » ? L'utilisation de ce genre d'information à des fins idéologiques est une preuve de « reconnaissance » par la presse intellectuelle. En intellectualisant le fait divers, en le prenant comme un symptôme de dysfonctionnement social, cette presse mélange l'émotion et la réflexion. Ainsi, l'une neutralise l'autre... et la manipulation est possible. Quand elle en fait un événement, elle le hisse à la hauteur de l'information « sérieuse » que lui reconnaît la presse populaire depuis toujours. Les différences de traitement du fait divers entre les six quotidiens ne sont finalement pas aussi grandes qu'on l'imaginait. Si on réduisait la mise en page des faits divers aux seuls textes (en excluant donc les illustrations, dessins et photographies), on trouverait des masses textuelles à peu près équivalentes d'un quotidien à un autre.

La presse intellectuelle a fait un pas vers la presse populaire dans sa présentation des faits divers. En lui accordant la Une et les gros titres, à l'égal des informations « sérieuses », elle uniformise l'information en cassant sa hiérarchie traditionnelle. Mais la presse populaire n'est pas en reste. Avec la mise en page politisée de certains faits divers, elle cherche une respectabilité qui légitimerait ses gros titres. Finalement cette « fait-diversification » de l'événement n'est peut-être qu'un divertissement sérieux... à vocation mercantile ■

Notes

1. Roland Barthes (1964), *Essais critiques, structure du faits divers*, Paris, Édition du Seuil, coll. Point, pp.188-189.
2. « Si vous le voulez, un quotidien libre tous les matins » (05.02.73), *Libération*, p.1.
3. Interview de Brigitte Vital-Durand, attachée à la rubrique « France » de *Libération*.
4. « Une agence reçoit plusieurs millions de mots par jour et n'en adresse que quatre cent mille aux plus grands journaux français [...] L'agence doit donc éliminer certaines informations qu'elle considère moins importantes », in Henri Pigeat (1997), *Les agences de presse*, Paris, Les Études de La Documentation française, p.22.
5. Nathaniel Herzberg & Luc Leroux (samedi 14 septembre 1996), « Un adolescent reconnaît le meurtre de Nicolas, quatorze ans, à Marseille », *Le Monde*, p.8.

Références bibliographiques

- AUCLAIR Georges (1982), *Le Mana quotidien, Structures et fonctions de la chronique des faits divers*, Paris, éd. Anthropos.
- BARTHES Roland (1964), *Essais critiques*, « Structure du fait divers », Paris, Seuil, pp.188-197.
- DUBIED Annik & Marc LITS (1999), *Le fait divers*, Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je ? ».
- MONESTIER Alain (1982), *Le fait divers, Exposition du Musée national des Arts et Traditions populaires*, Paris, Éd. de La Réunion des Musées nationaux.
- « Le fait divers » (juin 1978), *À suivre*, Casterman, n°5, pp.29-35.
- « Fait divers, annales des passions excessives » (avril 1988), *Autrement*, n°98.
- « Fait divers et pensée naïve » (octobre 1963), *Critique*, n°197, pp.893-907.
- « Fait divers » (printemps 1994), *La recherche photographique*, Maison européenne de la photographie, n°16.
- « Le fait divers » (juillet-août 1983), *Annales, Economie, Société, Civilisation*, n°4.
- « Le traitement du fait divers » (9 novembre 2003), *Le fil d'Inter*, émission radiophonique diffusée sur France Inter et animée par Brigitte Patient.